



FEDERATION NATIONALE DES DISTRIBUTEURS DE FILMS

Paris, le 9 mai 2017

Communiqué - La FNDF regrette la programmation en compétition au Festival de Cannes d'œuvres qui ne sortiront pas en salles de cinéma en France.

La Fédération Nationale des Distributeurs de Films (FNDF), organisation reconnue représentative de l'ensemble de la distribution de films en France, regrette vivement la programmation en compétition du Festival de Cannes, 1^{er} festival de cinéma au monde, de deux œuvres dont la sortie dans les salles en France est compromise et qui ne pourraient être disponibles que sur Netflix.

La FNDF souhaite réaffirmer que le Festival de Cannes est un festival de cinéma qui doit proposer la sélection d'œuvres conçues pour le grand écran et dont la sortie en salles dans le respect de la chronologie des médias, n'est pas, *a priori* empêchée.

En outre, la FNDF rappelle que Netflix refuse de participer au système de financement de la création et de la production cinématographique.

Or, l'ensemble de ces règles a permis à la France de s'afficher comme la seconde cinématographie au monde, offrant une diversité de plus de 280 films produits en 2016, une part de marché des productions locales de 40 % (record absolu en Europe) et plus de 212 millions d'entrées. Ce dynamisme bénéficie aux créateurs du monde entier puisque 124 de ces films sont des coproductions internationales.

C'est ce modèle singulier qui permet de promouvoir une diversité de créateurs et réalisateurs portés par de nombreuses sociétés de production et de distributions indépendantes. C'est également cet écosystème qui protège l'existence sur notre territoire d'un tissu de salles de cinéma d'une pluralité et d'une intensité incomparable en Europe constituant le premier lieu de sortie culturelle des français.

La programmation en compétition d'œuvres d'un opérateur dont le comportement met en danger l'ensemble de cet écosystème suscite de vives inquiétudes au sein de la FNDF qui demande donc au Festival de Cannes de bien vouloir réunir au plus vite son conseil d'administration afin qu'une discussion puisse avoir lieu sur ce sujet majeur.

Contact – Julie LORIMY, Déléguée générale – [01 56 90 33 00](tel:0156903300). www.fnfd.org